



Le barème graduel de la dictée

publié le 11/05/2015 - mis à jour le 16/10/2015

Descriptif :

Article qui présente le barème graduel de la dictée à travers un livre numérique réalisé par Mesdames Sophie Anxionnaz et Catherine Mottet.

Dans notre académie, le barème graduel de la dictée est expérimenté dans des classes de 3ème prépa pro ou de bac pro (en accompagnement personnalisé notamment) depuis l'année scolaire 2014-2015. Au-delà de l'évaluation de la dictée, il permet de mettre en œuvre une démarche progressive et différenciée de l'orthographe, en cernant mieux les compétences des élèves et en ciblant les catégories orthographiques dans lesquels ils doivent progresser. La mise en œuvre du barème s'appuie sur un outil de calcul (ci-dessous sur 5 points ou sur 6 points) dont l'exploitation est présentée dans un livre numérique (ci-dessous).



Le barème graduel (HTML de 837 octets)

Le barème graduel de la dictée

Pour toute question, remarque ou proposition, vous pouvez contacter l'inspectrice (sophie.anxionnaz@ac-poitiers.fr).